

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat soussigné, certifie que:

Monsieur Moussa DJIBA

Né le 12 Mars 1997 à BRINDIAGO (SENEGAL)

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de
BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE
SERIE L'1 : LANGUES ET CIVILISATIONS MODERNES
SESSION NORMALE - 2018

Le 26 Juillet 2018

Centre de DJIBIDIONE

Jury N° 980

avec la mention **PASSABLE**

Fait à DAKAR, le 02 Août 2018



Ndiaye
Sossé NDIAYE

TRES IMPORTANT : La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le titulaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement paiement des frais d'envoi. **En aucun cas**, il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme. Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.



DJIM - 163134 - 237134 - 113424 - 334204 CLE : 40502101/405021

**CERTIFIE COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL**



18 AVR. 2019